



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

agenda rural

Question au Gouvernement n° 2210

Texte de la question

AGENDA RURAL

M. le président. La parole est à M. Daniel Labaronne.

M. Daniel Labaronne. En France, plus d'un tiers de la population vit dans des zones rurales, et elle y augmente plus rapidement qu'en ville. 81 % des Français considèrent que vivre à la campagne représente un mode de vie idéal. Pourtant, le manque d'écoles, de médecins, d'accès aux services, de connexion internet, de transport, de lien social y est trop souvent dénoncé. (*« Il faut y mettre les moyens ! » sur les bancs du groupe LR.*)

M. Pierre Cordier. Voilà trois ans que vous êtes au pouvoir !

M. Daniel Labaronne. Vendredi matin, lors du congrès de l'Association des maires ruraux de France, dans le Nord, le Premier ministre a dévoilé le plan d'action « Nos campagnes, territoires d'avenir ». Ce plan reprend 173 des 200 recommandations issues de la mission que le Premier ministre m'avait confiée, ainsi qu'à quatre autres élus locaux, à votre initiative madame la ministre de la cohésion des territoires, afin de préparer l'agenda rural annoncé par le Président de la République.

C'est la première fois qu'un plan national s'appuie autant sur le travail d'une mission d'élus. Je m'en réjouis.

Notre rapport « Ruralités : une ambition à partager » repose sur un postulat : en plus d'être source de notre alimentation et de notre biodiversité, nos ruralités sont conquérantes. Elles constituent un terrain fertile d'innovation, et sont porteuses de promesses pour notre économie et notre cohésion sociale.

« Cette France millénaire, que sa nature, son activité, son génie avaient faite essentiellement rurale », disait le général de Gaulle. Après trois mois de travail et 180 personnes auditionnées, les propositions que nous avons formulées sont au service des habitants et des élus de nos campagnes, et ont pour but l'égalité des chances entre les territoires.

Ce plan gouvernemental en faveur des territoires ruraux traduit un véritable changement de paradigme dans la conduite des politiques publiques. Après la politique de la ville et le soutien aux quartiers en difficulté, les territoires ruraux vont bénéficier d'une politique spécifique.

Pouvez-vous, madame la ministre, nous dire en quoi la vie des habitants de ces territoires va s'améliorer grâce à ce plan d'action ? Souscrivez-vous à ce mot d'Aragon : « L'avenir est une campagne » ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les

collectivités territoriales.

Mme Jacqueline Gourault, *ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales*. Permettez-moi tout d'abord, monsieur le député, de saluer la qualité du rapport de la mission « Agenda rural » dont vous êtes l'un des co-auteurs.

M. Pierre Cordier. Cirage !

Mme Jacqueline Gourault, *ministre*. Preuve en est, vous avez formulé 200 propositions, et le Gouvernement a décidé de donner une suite positive à 173 d'entre elles dans l'agenda rural annoncé par le Premier ministre devant les maires ruraux de France à la fin de la semaine.

Avec l'agenda rural, c'est la vie quotidienne des Français habitant dans nos campagnes qui sera améliorée. Cela pour trois raisons : tout d'abord, l'agenda rural est le premier plan d'action pour les campagnes qui part des besoins de terrain, et qui n'est pas conçu depuis Paris ; deuxièmement, il couvre l'ensemble des préoccupations de la vie quotidienne des habitants des ruralités – santé, éducation, mobilité, logement, transition écologique, emploi, développement économique ou encore sécurité...

M. André Chassaigne. Et la fermeture des trésoreries ?

Mme Jacqueline Gourault, *ministre*. Enfin, l'agenda rural améliorera concrètement la vie quotidienne des habitants, car nous nous assurerons de son application concrète lors des comités interministériels aux ruralités que le Premier ministre présidera. Entre chaque comité interministériel, je réunirai un comité de suivi auquel vous serez associé, avec les coauteurs du rapport. Car, au-delà des annonces, c'est véritablement la vie quotidienne des habitants des campagnes que nous entendons améliorer.

M. André Chassaigne. C'est un inventaire à la Prévert !

Mme Jacqueline Gourault, *ministre*. Je suis d'accord, monsieur le député, avec votre belle citation d'Aragon, et je suis convaincue que les campagnes sont des territoires d'avenir. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM*).

M. Jean-Paul Lecoq. Il ne suffit pas de citer Aragon, il faut mettre en œuvre ce précepte !

Données clés

Auteur : [M. Daniel Labaronne](#)

Circonscription : Indre-et-Loire (2^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2210

Rubrique : Ruralité

Ministère interrogé : Cohésion des territoires et relations avec les collectivités territoriales

Ministère attributaire : Cohésion des territoires et relations avec les collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 septembre 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [25 septembre 2019](#)